



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA SERRE AMONT ET DE SES AFFLUENTS

Programme pluriannuel de gestion des plantes exotiques envahissantes sur le bassin de la Serre amont

TRANCHE 3

Compte-rendu de la réunion de chantier 14 Juin 2016

Lieu :	Moulin de la Plaine, commune de Marle, à 10h00
---------------	--

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :
Syndicat intercommunal de la Serre amont et de ses affluents	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	ATENA Paysages

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
LE ROUX Patrice	Président du syndicat	✓		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats	✓		
DUPONCHEL Romain	ATENA PAYSAGE	✓		
MODRIC Pierre	Commune de MARLE			✓
GOSSE Camille	CPIE des Pays de l'Aisne			✓
WATTERLOT Aymeric	Conservatoire Botanique National de Bailleul			✓
ANDRE Marjorie	Entente Oise-Aisne			✓
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
COZETTE Philippe	Conseil Départemental de l'Aisne			✓

- Cette réunion concerne le piquetage des travaux de lutte contre les plantes invasives sur le Syndicat de la Serre amont (**tranche 3**), qui, après appel d'offres, ont été confiés à l'entreprise ATENA Paysages.

DETAIL DES TRAVAUX :

- La troisième tranche de travaux d'éradication de la Berce du Caucase sur le bassin de la Serre amont a débuté le 06 Juin dernier à hauteur de la commune de Montcornet.
- Les travaux se sont déroulés d'amont en aval sur les communes de MONTCORNET, CHAOURSE, AGNICOURT-ET-SEHELLES, TAVAUX-ET-PONTSERICOURT, BOSMONT-SUR-SERRE, CILLY, LA-NEUVILLE-BOSMONT, MONTIGNY-SOUS-MARLE, SAINT-PIERREMONT et MARLE.

PROTOCOLE :

- Le protocole de travaux est similaire aux précédentes années c'est-à-dire deux passages prévus dans le cadre de ce marché :
 - Un premier qui permet de traiter les individus verts ou en cours de floraison.
 - Un deuxième passage, 4 semaines après le premier, qui traitent les pieds repoussés ou oubliés. Cette technique permet d'éviter toute nouvelle maturation ou floraison de ces plantes et appauvrit la banque de graine dans le sol.
- Cette réunion de chantier a permis de vérifier le traitement de l'ensemble des Berces en bordure de Serre en effectuant des relevés sur plusieurs communes.
- Les mauvaises conditions climatiques du mois de juin ont compliqué la prospection des ouvriers (berges glissantes et végétation rivulaire haute et dense). Seuls quelques oublis ont été observés lors des vérifications (berces immergées en hautes eaux). Les ouvriers sont donc repassés traiter les oublis.



BERCE DU CAUCASE SECTIONNEE



OMBELLE EN COURS DE FORMATION

REMARQUES, OBSERVATIONS :

- La prolifération des Berces est exponentielle dans les zones aujourd'hui non-traitées par le syndicat. Une prise en compte de cette problématique doit être rapidement mise en place notamment sur les secteurs communaux où la présence d'usagers dans les parcs et chemins peut s'avérer dangereux. La commune de Chaourse a, par exemple, débuté une éradication des Berces du Caucase à l'échelle de son territoire par le biais de son employé communal.
- Le second passage de l'entreprise reprendra le 18 Juillet.

- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien du réseau hydrographique du Syndicat, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - M. Romain DUPONCHEL – entreprise ATENA PAYSAGE 03.23.24.15.00
 - M. Guillaume FELZINGER – Union des syndicats..... 03.23.20.36.74

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion de chantier est prévue
le **jeudi 21 Juillet 2016 à 10h00** au pont de la Serre,
commune de Saint-Pierremont.

Le service technique,

